

Formation

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail.
- Identifier les situations de harcèlement et les signes avant-coureurs.
- Connaître le cadre légal et les obligations des employeurs en matière de prévention.
- Apprendre à réagir face à des situations de harcèlement et mettre en place des actions préventives.
- Sensibiliser les collaborateurs à la prévention et à la gestion des comportements abusifs.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

PUBLIC CIBLE

Managers, RH, référents et équipes souhaitant sécuriser les pratiques professionnelles.

PREREQUIS

Aucun prérequis.

LIEU

Intra-entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certificat de participation délivré à la fin de la formation.

APPRENANTS

1 collaborateur minimum
8 collaborateurs maximum

DUREE

1,5 jours
(10,5 heures)

COMPETENCES

1 Comprendre le harcèlement moral et sexuel au travail

- Définitions et distinctions entre les différentes formes de harcèlement
- Identification des comportements abusifs, violents et sexistes
- Cadre légal : droits des victimes, sanctions, poursuites judiciaires
- Les conséquences pour la santé des personnes et de l'organisation
- Responsabilité de l'entreprise : les obligations de l'employeur, des représentants du personnel et de la santé au travail

2 Identifier les situations de harcèlement :

- Signes avant-coureurs et comportements à risque
- Impact sur la santé mentale et physique des victimes et de l'organisation
- Etude de cas réels et analyse de situations concrètes

3 Construire un plan de prévention :

- Connaître les circuits de signalement et les acteurs compétents.
- Accueillir un signalement, protéger les personnes et orienter selon les procédures.
- Prévenir les comportements abusifs et sexistes : information, formation et suivi.